

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
-----0-----  
MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS  
-----0-----  
SECRETARIAT GENERAL  
-----0-----  
DIRECTION DES INVESTISSEMENTS ET  
DE L'ENTRETIEN ROUTIERS  
IP/Cellule BAD - BM

REPUBLIC OF CAMEROON  
-----0-----  
MINISTRY OF PUBLIC WORKS  
-----0-----  
SECRETARIAT GENERAL  
-----0-----  
DEPARTEMENT OF ROAD  
INVESTMENTS AND MAINTENANCE  
ADB / WB Unit

**AVIS D'APPEL D'OFFRES**

**IFB No 01/JTC/IFB/Cameroun - Nigeria/2011**

**Mai 2011**

**REPUBLIQUE FEDERALE DU NIGERIA,  
REPUBLIQUE DU CAMEROUN,  
CEDEAO/CEEAC/CEMAC**

**Conception & Construction**

**D'UN NOUVEAU PONT DE DEUX VOIES AVEC SES ACCES SUR LA CROSS RIVER  
A EKOK/MFUM SUR LA FRONTIERE ENTRE LE CAMEROUN ET LE NIGERIA.**

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés du présent projet publié dans le N° 733 du UN Development Business paru le 31 août 2008. Les Gouvernements de la République Fédérale du Nigeria et de la République du Cameroun ont obtenu des prêts du Fonds Africain de Développement (FAD) pour financer le coût du Programme de Facilitation des Transports dans le Corridor Bamenda – Mamfe – Ekok – Abakiliki – Enugu. Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce prêt sera utilisée pour effectuer les paiements du marché N° 01/JTC/Cameroun-Nigeria/2011 pour la conception et la construction d'un nouveau pont de deux voies avec ses accès sur la Cross River au lieu dit Ekok/Mfum sur la frontière entre le Cameroun et le Nigeria. Ces paiements seront à tous les égards soumis aux conditions de Conception & Construction et documents y relatifs, y compris les restrictions sur l'utilisation des fonds du FAD et les conditions de décaissement.

2. Le projet de conception & construction comprendra la construction sur la Cross River d'un nouveau pont de deux voies d'une portée d'environ 276 m et des accès de part et d'autre du pont (en chaussée unique d'environ 1,5 km de long). La largeur de la chaussée du pont sera supérieure à 11 m.

Les deux variantes suivantes ont été proposées :

**Variante A :** Un pont avec poutre en caisson continu en béton précontraint (intégral ou semi intégral) avec ses accès, ou ;

**Variante B :** Un pont suspendu ou à haubans avec ses accès.

La durée des travaux est de dix huit (18) mois.

3. Les Maîtres d'Ouvrage, représentés par l'Equipe de Développement du Secteur Routier (RSDT) invitent les candidats éligibles à présenter « sous plis fermés », leur candidature en vue de fournir les prestations ci-dessus, présentées comme marché à prix ferme. La passation se fera conformément aux procédures d'appel d'offres international définies dans les récentes règles et procédures pour l'acquisition de biens et travaux de la Banque Africaine de Développement, applicables aux soumissionnaires des pays membres.

4. Le dossier d'appel d'offres est constitué ainsi qu'il suit :

Première partie – Procédure de passation de marché

Section I – Instructions aux soumissionnaires (IS)

Section II – Données particulières de l'appel d'offres

Section III – Critères d'évaluation et de qualification

Section IV – Formulaires de soumission

Section V – Critères d'origine

Deuxième partie – Spécifications : Section VI – Bordereau des quantités

Troisième partie – Cahiers des clauses et formulaires du marché

Section VII – Cahier des clauses administratives générales (CCAG)

Section VIII – Cahier des clauses administratives particulières (CCAP)

Section IX – Formulaires du marché

5. Les soumissionnaires éligibles intéressés peuvent obtenir les informations complémentaires et examiner le dossier d'appel d'offres à la RSDT à l'adresse indiquée au bas de ce document à partir du **30 mai 2011, de 9H00 à 16H00, heure locale**, tous les jours ouvrables.

6. Les soumissionnaires éligibles intéressés peuvent acquérir un jeu complet du dossier d'appel d'offres en version anglaise sur présentation à l'adresse indiquée ci-dessous d'une demande manuscrite et sur règlement d'une somme non remboursable de 10 000 Nairas ou sa contre-valeur en une monnaie convertible (dollar américain, livre sterling, Euro et franc CFA). Le



paiement se fera par traite bancaire ou chèque certifié. Le jeu du dossier d'appel d'offres ne sera remis que sur présentation du reçu confirmant paiement.

7. Les offres seront déposées à l'adresse indiquée ci-dessous le **30 août 2011 avant 14H00 heure locale**. Elles seront accompagnées d'une garantie de soumission de soixante millions (60 000 000) de Nairas ou la contre-valeur dans une monnaie convertible. Toute offre déposée après le jour et l'heure limites de dépôt sera irrecevable. Les plis seront ouverts le **30 août 2011 à 14H15 heure locale**, en présence des représentants des soumissionnaires et quiconque désire participer à l'ouverture des plis à l'adresse indiquée ci-dessous.

8. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant cent quatre-vingt (180) jours à compter de la date d'ouverture des plis.

9. La post-qualification sera basée sur la satisfaction d'un minimum de critères relatifs à **l'expérience générale et particulière** du soumissionnaire (compter à son actif en tant qu'entreprise principale, la réalisation d'au moins deux projets de nature et de complexité similaires aux travaux proposés au cours des cinq dernières années), **au personnel** (le soumissionnaire doit disposer d'un personnel qualifié justifiant d'une expérience d'au moins douze années dans l'exécution des travaux similaires), **au matériel essentiel** (le soumissionnaire doit montrer qu'il possède ou peut accéder en temps voulu par achat, location, leasing ou tout autre moyen au matériel essentiel et opérationnel et **aux ressources financières** (le soumissionnaire doit disposer ou avoir accès aux liquidités, facilités de crédits et tous autres moyens financiers pour faire face aux besoins qu'impose la réalisation du projet.

10. Une visite du chantier et une conférence avant soumission sont prévues le 1<sup>er</sup> juillet 2011 à 10H00 heure locale sur le pont suspendu existant côté nigérian (Mfum), à la frontière Nigeria - Cameroun. Tous les soumissionnaires y sont invités.

11. Les clauses de préférence nationale ou régionale ne seront par applicables.

**The Unit Manager, Road Sector Development Team (RSDT), 6, Niagara Close, Off Erie Crescent, Off Nile Street, Maitama, Abuja, Nigeria, Attention Engr. L.A. Audi, Unit Manager, RSDT, Tel: +234 - 7034044403, Email: [unitmgr@yahoo.co.uk](mailto:unitmgr@yahoo.co.uk) ou [unitmanager@rsdt.gov.ng](mailto:unitmanager@rsdt.gov.ng)**

Le Ministre des Travaux Publics



3  
Bernard MESSENGUE AVOM